

Compte rendu de la visite à la préfecture de STRASBOURG,
jeudi 10 novembre 2009

Rencontre entre :

- le secrétaire général de la préfecture,
- la sous-préfète de WISSEMBOURG,
- la gestionnaire du dossier Transmétaux,
- Philippe Caspar pour le compte de Villages paisibles
- Michel Martin président de Sauer nature .

Inutile de présenter le dossier, car il était tout à fait connu des intervenants, suite aux diverses actions, courriers et entretiens déjà menés sur le sujet.

Un bref cadrage de la situation a permis d'entamer la discussion sur le volet emploi engendré par l'entreprise, très vite contré par la réalité de la reprise du personnel de Métac, du transfert de MERTZWILLER et le projet de cinq emplois envisagés. Emplois qui ne seraient pas menacés si l'entreprise rejoignait une zone aménagée dans le rayon d'exploitation choisi par la société.

L'activité de l'entreprise, est une activité dite d'actualité, que tous les intervenants ont reconnu avec juste raison, en rappelant toutefois la nécessité d'encadrer l'exercice des traitements réalisés sur le site.

« Le site industriel n'est pas né avec l'entreprise », souligne le secrétaire général. A l'entendre parler, comment peut-on envisager des zones de constructions à proximité de celui ci ? La responsabilité des maires serait en quelque sorte engagée, et bien sûr en exagérant, que viennent faire ces villages sur le chemin professionnel de Transmétaux ?

Dans la foulée, l'idée de rejoindre la départementale de HAGUENAU- WISSEMBOURG, par une voie qui supprimerait toutes gênes dues au transport est abordée. Pour cela, il suffit de réaliser le contournement de BIBLISHEIM, l'élargissement du chemin forestier de l'OBERSTRITTEN, un pont sur la voie de chemin de fer et un raccordement à la départementale. Mais qui va payer la facture ?.....et combien de temps pour réaliser un tel chantier. Le rachat du site à l'entreprise et son installation dans une zone aménagée serait certes moins coûteux pour la collectivité.

L'entretien s'est poursuivi, étayé par des photos aériennes du site, le plan cadastral, le comptage des véhicules en fonction de leur tonnage et de leurs heures de passage, les comparaisons faites avant et après les transformations sur le périmètre de l'usine, l'absence de certains permis de construire pour des installations déjà en exploitation. Les associations ont porté à la connaissance de leurs interlocuteurs la création d'une nouvelle société gérée par Olivier Bastian, le fils du gérant de Transmétaux. La déclaration administrative ne laisse pas apparaître le caractère dangereux des déchets collectés et traités, alors que le papier à entête de ladite société le met en avant.

Tous ces éléments exposés aux autorités présentes, ont démontré que le dossier était des plus complexe, délicat et demande une réflexion approfondie avant la décision finale qui pourrait faire exemple dans le paysage alsacien, rarement habitué à voir refuser une telle exploitation.

Ceci dit, des exemples cités ont prouvé dans un passé récent que la détermination d'associations comme les nôtres, pouvait porter ses fruits et orienter les exploitants vers des solutions d'implantation raisonnables, pour la sérénité de tous, résidents et acteurs salariés.

Voici le compte rendu de deux heures d'entretien intense, objectif, mais qui hélas nous laisse de nouveau interrogatifs. Il va nous falloir rester mobilisés et attentifs, au moins jusqu'à la décision du préfet supposée courant février.

Bonne fin d'année à tous